

HERESIS

**Revue semestrielle
d'Histoire des Dissidences médiévales**

Reconnue par le CNRS

Publiée avec le concours de :

Centre National du Livre

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Languedoc Roussillon

Conseil Régional Languedoc Roussillon
(Centre Régional des Lettres)

Conseil Général de l'Aude

Ville de Carcassonne

ordre réel soutenu par des normes et maintenu par un pouvoir. Le dissident n'est pas dans une position de pouvoir, « mais il s'arroge un pouvoir sans support institutionnel ».

Être dissident c'est aussi assumer le principe d'individuation. Le dissident est *autonomos* et *autognotos*, c'est-à-dire qu'il juge et décide par lui-même aux lieux qui sont habilités socialement à dire ce qui est juste, à dire la loi. Le dissident refuse l'image dégradée de soi, parce qu'il a une haute idée de lui-même. Le choix par Sophocle d'une femme, Antigone, montre de manière hyperbolique que ce scénario est à la portée de n'importe qui, à condition qu'il s'appuie sur des principes qui aient valeur idéale pour la communauté : « le dissident témoigne à la fois de la force de l'affirmation éthique d'un individu, sans aucun pouvoir institué face à un système social ». En assumant son individualité, Antigone, par sa capacité de transcender les valeurs de l'ordre social au nom d'un ordre idéal, devient la quintessence de l'acteur social. L'acte maximal d'autonomie individuelle est représenté par le choix de sa propre mort, caractéristique du héros grec, manière suprême de se distinguer en tant qu'individu. Antigone, par rapport au héros archaïque, représente l'avènement d'un héros plus « moderne » « au service de valeurs éthico-religieuses et cet héroïsme est accessible à n'importe qui dans la Cité, indépendamment de son statut social ». Antigone ne cherche pas l'immortalité, elle ne se prend pas pour un demi-dieu (demi-déesse, devrait-on dire !).

Électre, par contre, assume le rôle de la légalité (le meurtrier du père n'est-il pas le meurtrier de la loi ?). Mais Chrysothémis, sa sœur, n'a que faire de ce combat : « est-ce nous libérer, est-ce faire œuvre utile que de chercher un beau renom dans une mort infamante ? » (1005-6). Nous traduirions cela à notre manière par : quel sens cela a-t-il de se battre pour la justice et pour la légalité, sans avoir le sens de la transcendence ? En effet, cela cache en réalité l'engrenage des lois de la vengeance, car « c'est au nom de ces lois que Clymnestre a tué Agamemnon qui avait immolé leur fille Iphigénie pour la poursuite favorable de la guerre de Troie ». La haine engendre la haine dans une spirale dont les individus ne peuvent eux-mêmes sortir. Électre finit par en être consciente : « Mais ton acharnement contre moi et tes façons d'agir forcent mon naturel. Le mauvais exemple est contagieux » (516-521). L'auteure affirme qu'Antigone représente l'avènement du Droit, car il introduit face à la vendetta, sorte de souillure contagieuse collective, la responsabilité individuelle et son pouvoir social car il peut oser « définir ce qui est Juste ».

Ce travail suscite certainement tout un foisonnement de questions et d'hypothèses auxquelles il ne vise pas à répondre. Assimiler l'idéal à l'éthique religieuse n'est-il pas du nominalisme avant la lettre ? Pourtant l'auteur signale l'existence d'un « ordre naturel », or cela voudrait dire une démarche aristotélicienne. D'autre part on peut établir des développements intéressants autant pour le médiéviste que pour l'anthropologue. Ainsi, par exemple, l'auteur

souligne que « les normes obligent, contraignent sans que l'on s'interroge sur leur bien fondé et que plus la part des lois augmente, plus le sens se déplace du non-écrit vers la loi établie par "convention" ». Cela peut expliquer le délitement actuel des normes, leur remise en cause par des comportements vindicatifs voire iconoclastes, car quel sens cela a-t-il de respecter des normes issues non pas de « principes » mais de « conventions » ? Pierre Legendre, nous osons le penser, appuierait cette question. Car si le nominaliste supprime le droit « naturel » celui-ci est rétabli par les fils (nominalistes !) de la Réforme : Grotius, Burlamaqui, Pufendorf et, du côté catholique, par Suarez. Enfin une piste de réflexion, peut-être saugrenue, nous est proposée par l'analyse du « héros » : on peut discerner une image « christique » chez Antigone comme une image « héroïque » chez Jésus. Est-ce une des raisons du développement rapide et précocé (car s'ancrant dans le subconscient collectif) du christianisme chez les « gentils » grecs ? En conclusion : des questions qui ne sont pas, loin de là, circonscrites à l'époque d'Antigone.

José Forné, Université de Toulouse-Le Mirail

KAY WAGNER, *Debellare Albigenes. Darstellung und Deutung des Albigenserkreuzzuges in der europäischen Geschichtsschreibung von 1209 bis 1328*, Neuried (Politik im Mittelalter 4), 2000, 292 p.

« La représentation et l'interprétation de la Croisade albigeoise dans l'historiographie européenne de 1209 à 1328 » est le sujet de cette thèse de doctorat allemande (Université de Bamberg). Elle ne bouleverse guère notre image des sources historiographiques de la Croisade. Néanmoins, elle est une contribution importante à la recherche aujourd'hui fleurissante sur la guerre albigeoise, surtout par l'ampleur de son approche.

Le livre examine la totalité des sources historiographiques faisant mention de la Croisade jusqu'en l'an 1328, choix de date motivé par la fin de la ligne capétienne advenue dans cette année, mais aussi par la mise à mort des derniers cathares méridionaux. De telles sources, l'auteur n'en a trouvé pas moins de 175. Dans la plupart des cas, il s'agit d'historiographies dans le sens classique du mot (chroniques, annales etc.), mais il y a aussi des genres plus exotiques, ainsi un *exemplum* utilisé dans un sermon par Jacques de Vitry. Au Moyen Âge, les limites du genre « historiographie » sont floues, comme l'auteur le sait (p. 22 et ss). C'est pourquoi il traite aussi les vingt-cinq *sirventes* occitans touchant la guerre dans cette catégorie (p. 142-148 et liste p. 275 et ss).

Le livre discerne trois types fondamentaux d'interprétation dans son corps de texte : religieuse, nationale ou séculière (p. 27 et ss). Pendant que les interprétations « religieuses » et « séculières » s'excluent, l'interprétation

« nationale » est compatible aux autres. Avec cette robuste grille d'analyse, l'auteur se met au travail en dédiant un chapitre à chaque pays européen (faute de sources, l'est et le nord du continent manquent).

D'abord, presque cent trente pages concernent les deux France. Le résultat ne surprend pas : en France septentrionale l'interprétation religieuse prévaut, dans le Midi de la France elle existe aussi, cependant concurrencée par une interprétation nationale, exprimée dans la *Chanson de la Croisade* de l'auteur anonyme. Or cette vue sudiste n'aura pas de suite, pour des raisons connues.

L'historiographie espagnole, pourtant géographiquement voisine et (dans le cas d'Aragon) immédiatement touchée par les événements, étonne surtout par sa sélectivité.

En Angleterre, les chroniqueurs voient la croisade d'abord sous l'angle religieux, mais changent de ton après l'entrée des rois de France dans le jeu. Quand les intérêts anglais dans la région sont touchés, l'interprétation devient nationale, anti-française, dans la seconde moitié de la guerre.

Dans l'Empire, l'intérêt pour ces affaires lointaines est plutôt faible. S'il y a interprétation, elle est religieuse, à l'exemple bien connu de Césaire de Heisterbach, transmetteur (où plutôt inventeur ?) de la citation la plus fameuse de la croisade (« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens »). Ce moine cistercien vivait proche de Cologne dans la Rhénanie, région où se concentre d'ailleurs l'historiographie « albigeoise » en Allemagne.

Pour l'Italie, l'auteur fait un constat identique : intérêt faible, interprétation religieuse, en l'occurrence pro-papale. S'ensuit encore un chapitre sur l'historiographie monastique. Les dominicains, dans l'histoire de leur propre ordre, auraient notamment construit une forte connexion avec Simon de Montfort, pendant que les cisterciens n'auraient pas développé une historiographie spécifique.

Le livre conclut sur une hypothèse claire : dans l'ensemble de l'Europe, le « facteur » « national » l'aurait emporté devant l'interprétation religieuse (p. 248). Le terme « national » nous semble pourtant trompeur, voir imprécis : ne faudrait-il pas distinguer plus clairement deux interprétations « nationales » ? Une au sens étroit, comme par exemple dans le cas de la *Chanson de la Croisade* de l'Anonyme, décrivant la guerre albigeoise comme une guerre contre la propre nation (toulousaine, occitane...) ; et l'autre au sens large, ou « interprétation « nationale » » veut seulement dire que la nationalité prédisposait l'interprétation, comme dans le cas des historiens de l'Empire dont le désintérêt « national » pour la terre albigeoise se traduit par une interprétation purement religieuse, non-« nationale » (au sens étroit) ?

Le livre n'apporte pas d'interprétations nouvelles sur les quatre grands témoins historiographiques de la croisade (*Historia Albigenis*, *Chanson de la Croisade* de Guillaume de Tudèle et de l'Anonyme, *Chronique* de Guillaume de

Puylaurens). Sa valeur consiste plutôt dans l'encyclopédisme et dans l'acribie de la recherche et de l'évaluation bibliographiques, qui en fait un véritable manuel de sources. Contribuent à cela des annexes et des index qui facilitent beaucoup l'accès notamment aux sources « mineures », jusqu'à maintenant parfois pénibles à repérer.

Jörg Feuchter, Humboldt-Universität zu Berlin

CHRISTINE WOHL, *Volo vincere cum meis vel occumbere cum eisdem, studien zu Simon von Montfort und seinen nordfranzösischen Gefolgsgleuten während des Albigenserkreuzzugs 1209 bis 1218*, Frankfurt/M./Berlin/Bern/Bruxelles/New York/Oxford/Wien, Peter Lang (Europäische Hochschulschriften, Reihe 3 : Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, Band 906), 2001, VI-332 p.

Le livre de C. Wohl cherche à vérifier la thèse séduisante d'une occupation durable du Languedoc par les barons du Nord à la suite de la Croisade des albigeois. Afin de mener à bien sa démonstration, C. Wohl a réalisé d'importantes études prosopographiques sur Simon de Montfort et sur les nobles l'accompagnant, études qui sont le résultat de près de deux ans de travail dans les archives départementales et les bibliothèques françaises. Ces travaux ont amené Wohl à la conclusion « qu'on ne peut pas parler d'un changement de couches de la noblesse dans le Midi sous le régime de Simon de Montfort, même si les campagnes militaires de Simon ont certes provoqué un séisme dans les populations qui fut suivie d'une expulsion provisoire de nombreux membres de la petite noblesse ». L'auteur ajoute que l'intégration du Midi n'a pas été accomplie par la Croisade des albigeois, mais « que dans les deux premières décennies du XIII^e siècle, les premiers indices, certes faibles, de l'annexion territoriale du Midi au royaume de France, commençaient déjà à surgir ».

Les longues études prosopographiques menées par C. Wohl, détaillées, précises et convaincantes, montrent ainsi que la plupart des nobles accompagnant Simon de Montfort n'ont pas réussi dans un même temps à se maintenir longtemps en Languedoc. Cependant, l'auteur n'avance pas pour autant l'hypothèse d'une conquête et d'une occupation du Midi voulue et calculée, même si sa démonstration a parfois tendance à l'admettre, notamment dans le chapitre 7 de son travail. C. Wohl laisse en effet supposer que Simon de Montfort, dès le début de son engagement dans la Croisade, avait l'intention de s'établir dans le Languedoc. La majeure partie de ses possessions territoriales en Île-de-France et son lien de vassalité au roi de France laissent cependant supposer que celui-ci n'agit pas sans l'aval de Philippe II. Ainsi, refusant dans un premier temps de prendre le commandement